

MIDLAND

Lignes Directrices d'acceptation de la marchandise | Transport

Type de marchandise	Détails	Acceptation	Conditions
Protection contre la température	Produits congelés : 0°F ou moins Produits frais : 32°F à 36°F Produits réchauffés : 40°F à 55°F	Oui	Les produits ne cadrant pas dans ces plages de températures ne seront pas acceptés. Les produits nécessitant des températures précises ne seront pas acceptés. Voici les préférences : Produits congelés, produits frais ou produits réchauffés.
Objets lourds	Produits individuels de plus de 4 000 lb	Oui	Doit faire l'objet d'un chargement par l'avant, possibilité de retard de ramassage, assujetti à une charge de 10M. Il est à noter que Midland ne manipulera pas les objets lourds, ni au départ, ni à l'arrivée. Midland est déchargée de toute responsabilité en cas d'endommagement.
Produits non livrés en caisse ou sur des palettes – Difficiles à transférer	Tuyaux, tubes en acier, produits non livrés en caisse, etc.	Oui	Doit faire l'objet d'un chargement par l'avant; assujetti aux lignes directrices de cubage. Possibilité de retard de ramassage; risque d'endommagement lié à l'expéditeur indiqué sur le connaissance.
Ramassages à domicile	À domicile, y compris les entreprises à domicile	Non	
Livraisons à domicile	À domicile, y compris les entreprises à domicile	Oui	Se limite à la livraison à la porte; livraison programmée au terminal.
Livraisons spéciales	Livraisons à un centre commercial/magasin/bureau	Oui	Aucun déballage ou démontage du produit.
Emballage insuffisant	Produit qui n'est pas livré en caisse ou qui est mal protégé ou mal emballé	Oui	Risque d'endommagement lié à l'expéditeur indiqué sur le connaissance. Assujetti aux lignes directrices de cubage.
Délais de livraison précisés – Marchandise ne nécessitant aucun rendez-vous	Exigence de livraison du produit à l'emplacement du destinataire à une heure prédéterminée	Non	Seules certaines plages de temps seront acceptées. Communiquer avec le service à la clientèle pour déterminer la capacité à accepter la demande.
Salon professionnel	Produit devant faire partie ou provenant d'un salon professionnel	Oui	À condition que le client dispose d'un compte de facturation valide auprès de Midland Transport. Pour les emplacements du Canada atlantique seulement.
Marchandises dangereuses – Classes 9	Divers	Oui	Les conducteurs doivent appeler le répartiteur avant le ramassage. Possibilité de retard de ramassage et de livraison. Ne pas transporter avec des produits alimentaires.

Produits qui ne seront pas acceptés par Midland

- Produits congelés : Crème glacée, pâtisseries, pâte, glace et glace sèche
- Produits vivants : Matériel de pépinière et arbres (les bulbes pourraient être acceptés selon la plage de températures)
- Marchandises pour un usage personnel
- Marchandises dangereuses (explosifs de classe 1, gaz toxiques de classe 2,3, matières toxiques et infectieuses de classe 6, produits radioactifs de classe 7)
- Antiquités, art, obligations, monnaie, actions, bijoux, métaux précieux
- Fruits et légumes frais, farine de poisson
- Gibier sauvage (non commercial)
- Meubles à destination d'une habitation privée, outils personnels usagés
- Vitre, porcelaine, assiettes, figurines
- Fusils, armes, armes à feu, munitions
- Animaux d'élevage
- Boissons alcoolisées, spiritueux et tabac (sur une base limitée et pré-approuvée)

Recommandations d'emballage

- Apposez des étiquettes d'adresse sur deux des faces du colis, et insérez-en une autre dans l'envoi.
- Enlevez les vieux billets de livraison et les vieilles marques d'expédition.
- Utilisez des boîtes exemptes de défaut et des fermetures adéquates.
- Le degré de résistance de la boîte, comme indiqué sur l'estampille de qualité du cartonnier, doit être suffisant en regard du poids de son contenu
- Fermez bien les colis au moyen d'un ruban autoadhésif de 2 po d'épaisseur ou de rabats préencollés en usine - le cellophane, le ruban masque et adhésif à réactivation à l'eau, la ficelle et la corde ne conviennent pas et ne sont pas acceptables
- Il est important de mettre des matériaux de remplissage dans le colis pour en protéger et maintenir en place le contenu, malgré le mouvement normal auquel il est soumis en cours de manutention et pendant le transport.
- Chaque objet en verre doit être emballé séparément afin de minimiser les bris. Les articles en verre contenant un liquide doivent être placés dans un emballage imperméable afin d'éviter que les autres articles placés dans la boîte ou près de celle-ci ne soient souillés.
- Les contenants qui contiennent des liquides industriels ou non alimentaires devraient être scellées avec des dispositifs de verrouillage du couvercle.
- Quand il convient de le faire, il est préférable d'apposer sur les colis des étiquettes d'orientation ou de manutention comme « Haut », « Fragile », « Ne pas défaire cette plate-forme » ou « Par avion ».
- Apposez le bordereau d'expédition adhésif de Midland Courrier sur le premier colis et les étiquettes de code à barres y correspondant sur les autres colis, sur lesquels se trouvent déjà les étiquettes d'adresse mentionnées précédemment.

Directives d'acceptation des envois

Midland Courrier s'assure d'offrir les services requis pour répondre à tous les besoins en matière de transport grâce aux ressources des compagnies de transport et aux alliances stratégiques du Groupe Midland. Ces directives constituent des normes générales en regard desquelles il n'est pas nécessaire de communiquer avec les gens du service à la clientèle et de l'exploitation. Dans le cas des envois excédant les limites établies ci-dessous, il faut communiquer avec le Centre d'information pour prendre des dispositions particulières.

Dimensions et poids maximaux

- 150 livres par morceau
- 120 pouces de longueur totale pour le service routier
- 108 pouces de longueur totale pour le service aérien
- 130 pouces de longueur totale plus largeur/hauteur

Valeur maximale

- 25 000 \$ par envoi
- Valeurs exprimées en dollars canadiens
- No autorisation spécial exigé pour les valeurs supérieures à 999,99 \$. Il faut communiquer avec le Centre d'information (1-800-563-4000) pour obtenir ce numéro. L'envoi peut être inspecté par le chauffeur affecté à la cueillette, qui détient le premier droit de refus.

Au risque de l'expéditeur - transport sans valeur déclarée

- Envois d'une valeur inhabituelle (voir Valeur maximale)
- Articles mal emballés
- Objets en verre et en céramique, appareils d'éclairage
- Produits devant être maintenus à une température contrôlée
- Articles interdits quand même confiés à Midland Courier
- Marchandises pour un usage personnel

Articles interdits

NOTER : Si l'un/des article(s) mentionné(s) dans la liste ci-dessous est/sont expédié(s) par erreur Midland Courier n'accepte aucune responsabilité pour les dommages ou les marchandises manquantes signalé(e)s lors du transit, au moment de la livraison ou après.

- Objets ménagers personnels
- Alcools et produits du tabac à titre exceptionnel et avec approbation préalable
- Quoi que ce soit qui pourrait provoquer des dommages ou des retards au niveau du matériel, du personnel ou d'autres envois, conformément au premier droit de refus que détient Midland Courier.
- Argent comptant
- Armes à feu
- Matières dangereuses par avion
- Matières dangereuses de classe 7 (matières radioactives)
- Matières dangereuses de classe 9.3 (déchets dangereux)
- Les marchandises dangereuses qui ne sont pas préparées conformément à la réglementation canadienne et à la Loi sur le transport des marchandises dangereuses.
- Tout envoi interdit aux termes d'une loi ou d'un règlement édicté par un gouvernement fédéral ou provincial, une administration régionale ou municipale, que ce soit dans le pays d'origine ou dans le pays de destination
- Animaux (morts ou vifs)
- Antiquités
- Lingots
- Œuvre d'art
- Déchets dangereux
- Denrées périssables
- Restes humains
- Bijoux (sauf les bijoux de fantaisie)
- Effets négociables (c. à d., bons, devises, actions, etc.)
- Matériel pornographique
- Métaux précieux
- Timbres